



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taxe d'habitation

Question écrite n° 69201

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la taxe d'habitation dont sont redevables les étudiants. Il souhaiterait connaître les mesures qu'il envisage de prendre afin de diminuer la charge que représente cette taxe pour des familles souvent de condition modeste habitant en zone rurale et dont les enfants doivent, par obligation, pour poursuivre leurs études supérieures, louer un appartement en raison de l'éloignement de l'établissement universitaire du domicile familial.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69201

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6562